

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Patrick PERDRIAU, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints – Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée - M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, Mme Judith MONTAUBAN, M. Pascal BINET, M. Olivier LE GUYADER, Mme Jacqueline BLAIN, Mme Christelle BRILLAUD, M. Cyril DROUIN, Mme Isabelle LACREUSE, M. Pascal BROCHARD, M. Antoine SANTOS, Marie-José MORICE BOU SALA, M. Julien GUILLON, les conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES: Mme Laëtitia CAMUS qui donne pouvoir à M. Pascal CAILLE

Date de la convocation : 06/12/2022

Mme Marie-José MORICE BOU SALA est nommée secrétaire de séance.

N° : DELCM2022-12/10

OBJET : LOTISSEMENT LA CROIX CARRON – REVERSEMENT DU SOLDE D'EXCEDENT AU BUDGET COMMUNAL

Considérant le résultat excédentaire du budget « Lotissement La Croix Carron »,
Comme prévu au budget 2022,

Sur proposition de Madame Sonia LAUTRU, le Conseil Municipal décide de valider le versement du solde d'excédent de 7 852.38 € sur l'exercice 2022 entre le budget « Lotissement La Croix Carron » et le budget principal.

Madame le Maire est donc autorisée à ordonner les écritures suivantes :

Budget « Lotissement La Croix Carron » : mandat de 7 852.38 € au compte 6522

Budget principal : titre de 7 852.38 € au compte 7551

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance
Marie-José MORICE BOU SALA

LE MAIRE,
Emilie DUPREY

